

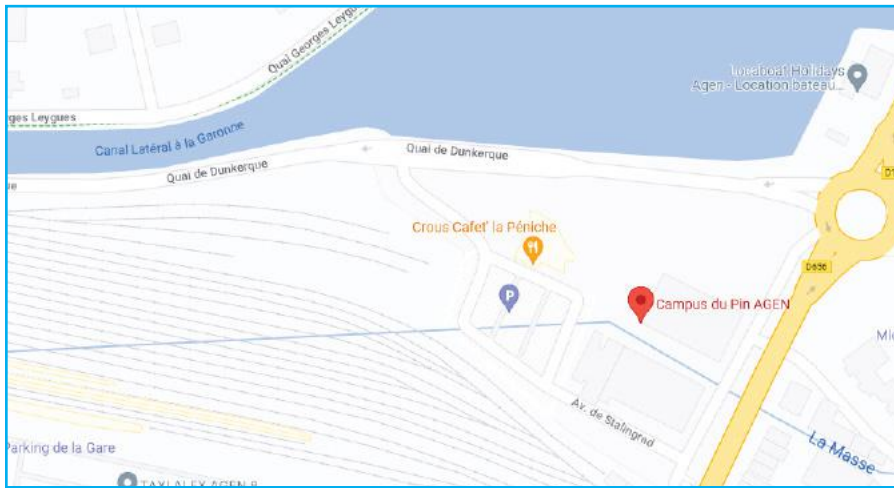
# Écologisme & droit pénal

## Tarif et droits d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats et des magistrats (7 h)  
Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

Tarif : 100 euros pour les professionnels

Plan d'accès :



Avec le soutien de l'université de Bordeaux et de nos partenaires

lexradio

lexbase

lexbase  
Pénal

École doctorale  
Droit / université  
de BORDEAUX

Faculté  
Droit et / université  
science politique de BORDEAUX

Plus d'informations : [evenements-iscj@u-bordeaux.fr](mailto:evenements-iscj@u-bordeaux.fr)

Institut droit et  
économie / université  
Agen de BORDEAUX

Jeudi 6 Avril 2023  
8 h 30 > 17 h

# Écologisme & droit pénal



AMPHITHÉÂTRE 400  
Institut Droit et Économie d'Agen  
Campus du Pin, 2, quai de Dunkerque - Agen

- › Responsable scientifique :  
Julien Lagoutte
- › Contact :  
[evenements-iscj@u-bordeaux.fr](mailto:evenements-iscj@u-bordeaux.fr)

lexradio lexbase Pénal

ISCJ | Institut de  
Sciences Criminelles  
et de la Justice / université  
de BORDEAUX

## MATINÉE

### 8 h 30 Accueil et allocution d'ouverture

Virginie Peltier, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux, directrice de l'IDEA

Julien Lagoutte, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux

### 9 h Ouverture par les étudiants de Licence 3, option Rhétorique et Éloquence

## 1<sup>ère</sup> partie: Écologisme et politique pénale

Sous la présidence de Virginie Peltier, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux, directrice de l'IDEA

### Écologisme et discours pénal

#### 9 h 20 Qu'est-ce que l'écologisme politique ?

Gillaume Carbou, Maître de conférences en sciences de la communication, Université de Bordeaux

#### 9 h 40 L'écologisme dans le discours de la doctrine environnementaliste

Laurent Fonbaustier, Professeur de droit public, Université Paris-Saclay

#### 10 h L'argument écologiste dans le discours du législateur pénal

Jacques-Henri Robert, Professeur émérite de droit privé et sciences criminelles, Université Paris II Panthéon-Assas

10 h 20 Discussion et pause

### Écologisme et pratique pénale (table-ronde)

#### 11 h Écologisme et politique pénale des autorités judiciaires

Emmanuel Ferrand, Vice-procureur près le Tribunal judiciaire de Agen, référent environnement

#### 11 h 20 Écologisme et politique pénale des autorités administratives

Sébastien Mounier, Chef de l'unité bi-départementale Dordogne – Lot-et-Garonne, DREAL Nouvelle-Aquitaine

#### 11 h 40 Écologi(sm)e et formation des magistrats

Julie Rouillard, Magistrate, coordonnatrice de formation à l'ENM Bordeaux, animatrice du pôle économique, social et environnemental

12 h Discussion et pause-déjeuner

## APRÈS-MIDI

## 2<sup>ème</sup> partie: Écologisme et technique(s) pénale(s)

Sous la présidence de Jacques-Henri Robert, Professeur émérite de droit privé et sciences criminelles, Université Paris II Panthéon-Assas

### Écologisme et droit pénal substantiel

#### 14 h La qualification des infractions écologistes

Maxime Brenaut, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux

#### 14 h 20 La justification des infractions écologistes : la liberté d'expression

Maître Pierre Roujou de Boubée, Avocat au barreau du Gers, docteur en droit, défenseur des décrocheurs de portraits

#### 14 h 40 La justification des infractions écologistes : l'état de nécessité et la légitime défense

Julien Lagoutte, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux

15 h Discussion et pause

### Écologisme et droit pénal processuel

#### 15 h 30 Les actions civiles des associations écologistes : le point de vue associatif

Antoine Gatet, Vice-président de France-Nature-Environnement, représentant de France-Nature-Environnement au CESE

#### 15 h 50 Les actions civiles des associations écologistes : le point de vue universitaire

Julie Vauret, Doctorante en droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux

#### 16 h 10 La preuve apportée par les associations écologistes : le point de vue associatif

Brigitte Gothière, Co-fondatrice de l'association L214

#### 16 h 30 La preuve apportée par les associations écologistes : le point de vue universitaire

Aurélien Bergeaud-Wetterwald, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux

17 h Discussion et fin du colloque